

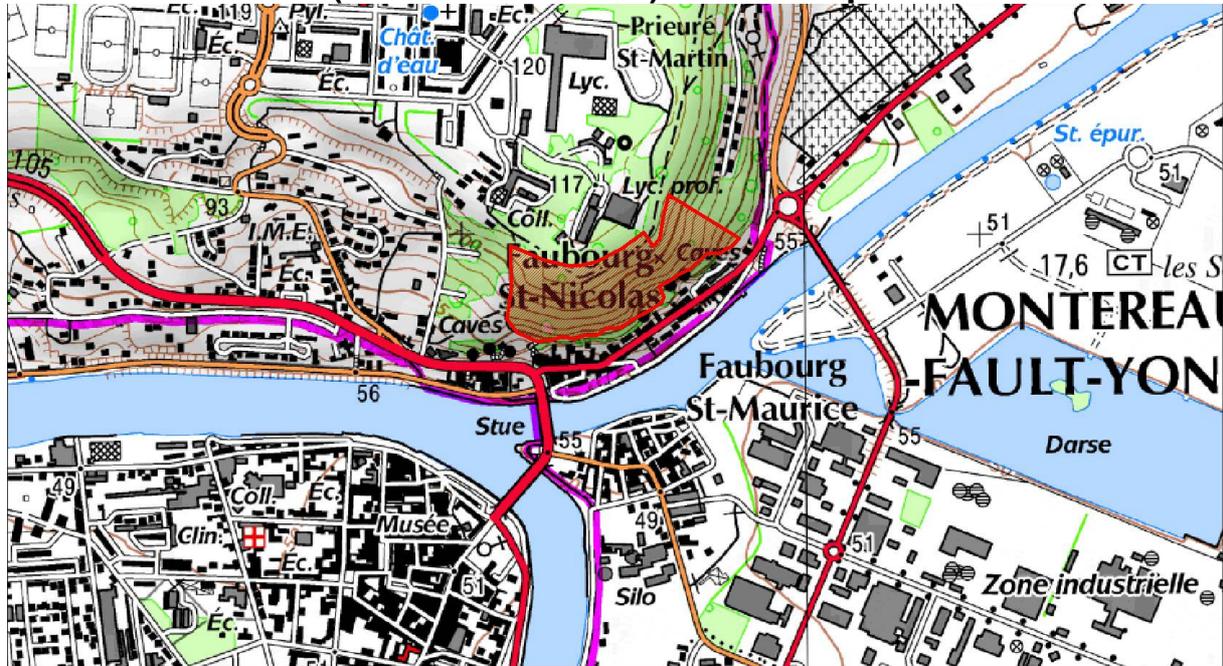
SITE NATURA 2000 FR 1102016

NOM : Carrière Saint Nicolas

Département : 77

Directive européenne : habitats

Carte localisation (fond IGN/scan 25) : réalisée par la DRIEE



Identité

Statut : Site d'intérêt communautaire

date de transmission du site : 31/07/2007

date de l'arrêté de désignation : 07/11/2013

Communes concernées par le site : Montereau-Fault-Yonne

Surface du site : 5,7 Ha

Approbation du document d'objectifs (DOCOB) : 19 novembre 2013

Structure porteuse : Commune de Montereau-Fault-Yonne

Président du comité de pilotage : Mme DREZE

Natura 2000 en quelques mots

Natura 2000 est un ensemble de sites qui vise la préservation d'espèces et de milieux naturels remarquables ou menacés à l'échelle de l'Europe (dits « d'intérêt communautaire »). Lancé en 1992, ce réseau repose sur deux directives européennes : « Oiseaux » pour la conservation des oiseaux sauvages, et « Habitats » pour la préservation de la flore et de la faune (hors oiseaux) et de leurs habitats.

Chaque état européen propose des sites et s'engage à en assurer la conservation. L'objectif est d'y préserver le patrimoine naturel remarquable en lien avec les activités humaines existantes.

Chaque site Natura 2000 est doté d'un document d'objectifs (DOCOB), document de référence approuvé par le Préfet qui définit les enjeux et objectifs de conservation, et précise les actions nécessaires à la préservation des habitats et espèces. Il est établi par un opérateur en concertation avec les acteurs locaux réunis au sein d'un comité de pilotage (COPIL), disponible ici :

http://www.driee.ile-de-france.developpement-durable.gouv.fr/IMG/pdf/DOCOB_Montereau_VF_cle575313.pdf

Les actions ainsi définies peuvent être concrétisées par trois modes de contractualisation entre les propriétaires ou leurs ayants droits et la préfecture: les MAEc (mesures agro-environnementales climatiques), les contrats Natura 2000 et la charte Natura 2000.

Les propriétaires ou leurs ayant droits qui se déclarent volontaires peuvent signer un ou plusieurs de ces contrats.

Description du site

Le site Natura 2000 de la Carrière Saint Nicolas est situé sur la commune de **Montereau-Fault-Yonne**. Il a été désigné au titre de la Directive européenne « Habitats, Faune et Flore » en raison de la présence de **plusieurs espèces de chiroptères** inscrites à l'annexe II de cette directive en période d'hivernage, ainsi que de **pelouses calcaires**, habitat inscrit à l'annexe I.

Le site est situé entre le faubourg Saint Nicolas et le haut du coteau de Surville, sa surface étant de **5,7 ha**. Il est constitué d'une part de **cavités souterraines** dont les entrées sont situées au pied d'une falaise, issue de l'extraction de la craie, et dont les galeries s'étendent sous le coteau, et, d'autre part, de la **falaise et du coteau** lui-même. Ce dernier est principalement constitué de boisements caducifoliés et d'une faible surface en **pelouse calcaire**, habitat d'intérêt communautaire (6210- Pelouses sèches semi-naturelles et faciès d'embuissonnement sur calcaires (Festuco-Brometalia)). Les trois espèces de chiroptères d'intérêt communautaire ayant contribué à la désignation du site sont : le **Murin à oreilles échancrées**, **Myotis emarginatus**, le **Grand Murin**, **Myotis myotis**, et le **Grand Rhinolophe**, **Rhinolophus ferrumequinum**.



Vue générale du site – Photo Christophe Parisot

Descriptif des habitats et/ou espèces présents sur le site

Ce site est un lieu d'hibernation pour plusieurs espèces de chiroptères dont 3 espèces visées à l'annexe 2 de la Directive habitats Faune Flore. Il convient de préserver la quiétude du lieu durant cette période afin de permettre le maintien de ces populations. Par ailleurs, le reste du site est couvert en partie par un habitat de pelouses sèches semi-naturelles aujourd'hui largement colonisé par les arbustes. Il convient donc autant que possible de permettre la réouverture de ces milieux afin de restaurer cet habitat.

Les habitats d'intérêt communautaire du site

Libellé officiel de l'habitat	Libellé simplifié de l'habitat	Code Natura 2000	Surface (Ha)	Etat de conservation	Menaces principales (non exhaustif)
Pelouses sèches semi-naturelles et faciès d'embuissonnement sur calcaires (Festuco-Brometalia)	Pelouses sèches	6210	0.05 2.01	Défavorable inadéquat Défavorable mauvais	Embossaillement Dégradation liée à la fréquentation humaine

Espèces d'intérêt communautaire présentes sur le site

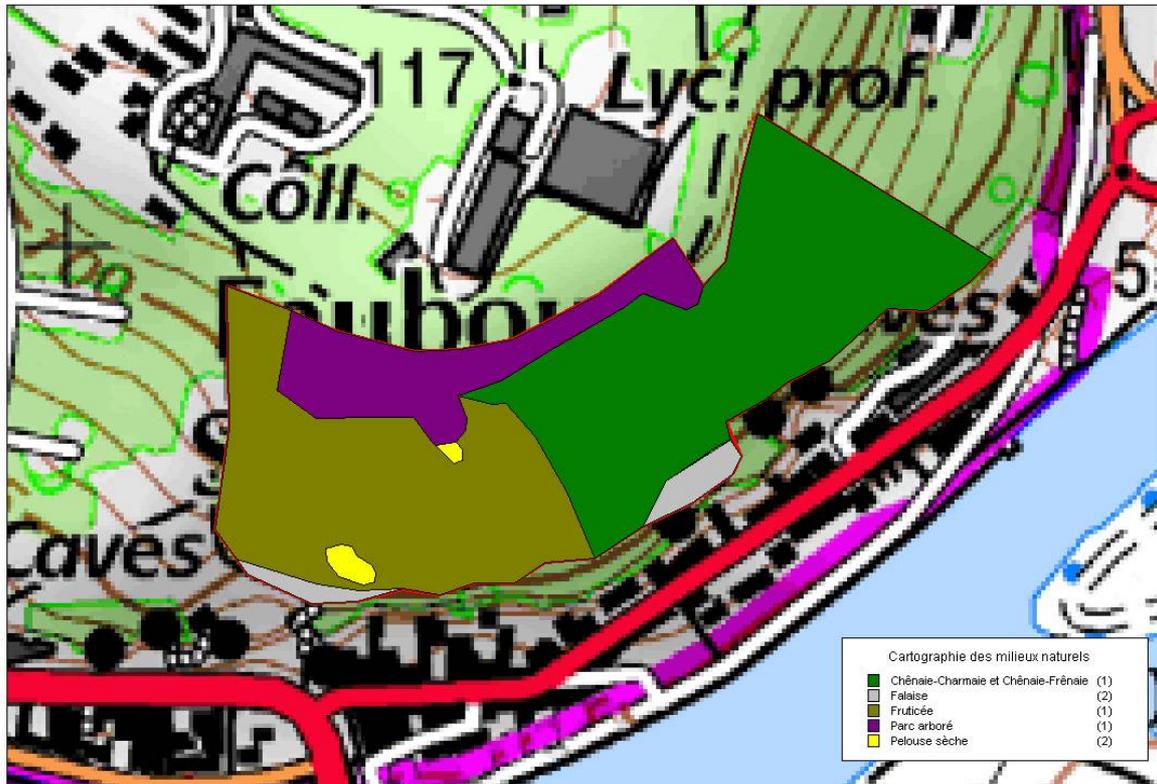
Espèces		Code Natura 2000	Effectifs sur le site	Etat de conservation	Menaces principales
Nom français	Nom latin				
Grand Rhinolophe	<i>Rhinolophus ferrumequinum</i>	1304	0 à 3 individus	Moyen à mauvais	Pollution lumineuse Atteintes aux continuités boisées Infrastructures linéaires Régression des milieux de chasse et des ressources alimentaires Disparition des gîtes de reproduction
Grand Murin	<i>Myotis myotis</i>	1324	1 à 24 individus	Moyen	
Murin à oreilles échancrées	<i>Myotis emarginatus</i>	1321	0 à 5 individus	Mauvais	

Localisation des habitats et/ou espèces présents sur le site

La cartographie est visible

http://www.driee.ile-de-france.developpement-durable.gouv.fr/IMG/pdf/DOCOB_Montereau_VF_cle575313.pdf

p132



Les objectifs de conservation sur le site

Habitat ou espèce visés	Objectifs principaux	Exemples de mesures de gestion
3 espèces de chiroptères	Améliorer les conditions aérologiques, thermiques et hygrométriques à l'intérieur de la carrière	Créer des aménagements pour limiter les courants d'air, diminuer le risque de gel et la baisse des températures
	Préserver la quiétude du site	Aménager les accès aux cavités ; fermer les accès aux galeries
	Pérenniser la carrière en préservant la falaise	Protéger la falaise
	Maintenir les voies de déplacements	Limiter l'éclairage nocturne
	Restaurer ou maintenir des milieux de chasse et des ressources alimentaires abondantes	Conserver les arbres âgés et le bois mort au sol et sur pied ; étager les lisières ; faucher les espaces prairiaux existants et/ou restaurés, avec exportation ; instaurer une gestion pastorale des milieux prairiaux ; s'interdire l'usage de pesticides sur le site et limiter en dehors
	Assurer un suivi écologique des populations	Poursuivre le suivi hivernal des cavités
	Améliorer les connaissances géotechniques sur le site	Réaliser une étude géotechnique du site
Chiroptères et pelouses sèches	Garantir la prise en compte et le respect des enjeux écologiques du site Natura 2000 en amont des activités, projets d'aménagement et dans les documents d'urbanisme	Informersur la biologie des espèces et les préconisations concernant les travaux ; intégrer les trames verte, bleue et nocturne en amont des projets d'aménagement et dans les documents d'urbanisme
Pelouses sèches	Restaurer et étendre les surfaces en pelouses calcicoles	Rouvrir le milieu : coupe d'arbres et arbustes, broyage ; étager les lisières
	Gérer les pelouses calcicoles	Faucher les espaces prairiaux existants et/ou restaurés, avec exportation ; instaurer une gestion pastorale des milieux prairiaux ; s'interdire l'usage de pesticides sur le site et limiter en dehors
	Mettre en place un suivi écologique des pelouses calcicoles	Suivre l'évolution des surfaces de l'habitat et de leur état de conservation ; réaliser des suivis botanique et phytosociologique réguliers
	Sensibiliser les usagers à la richesse du site	Installer des panneaux d'information

Evaluation des incidences Natura 2000

Les projets susceptibles d'avoir un effet significatif sur le site Natura 2000 ou à proximité doivent faire l'objet d'une évaluation des incidences argumentée et conclusive.

Les **3 listes** (liste nationale, liste locale 1, liste locale 2) énumérant pour chacune les plans, projets, travaux et activités susceptibles d'avoir un impact significatif sur un site Natura 2000 ; et les **outils d'accompagnement** mis à disposition (formulaire d'évaluation préliminaire,...) sont disponibles sur les sites Internet suivants :

- <http://seine-et-marne.n2000.fr/en-savoir-plus/les-etudes-d-incidences-natura-2000>
- <http://www.driee.ile-de-france.developpement-durable.gouv.fr/l-evaluation-des-incidences-natura-r378.html>

Pour en savoir plus

Contact :

- structure porteuse : Commune de Montereau-Fault-Yonne
- animateur : Pro Natura Île-de-France
 - adresse : 21 rue des Provenceaux 77300 FONTAINEBLEAU
 - tel : 0670026998
 - mél : marion.laprun@yahoo.fr
 - période de l'animation : 19/12/2013 au 19/12/2016

Services Référents :

- | | |
|--|--|
| ▪ suivi animation : | suivi scientifique : |
| DDT | DRIEE |
| Service environnement
et prévention des risques | Service Nature Paysage et Ressources |
| Alix Reisser | Sylvie Forteaux |
| 0160567296 | 0171284491 |
| alix.reisser@seine-et-marne.gouv.fr | sylvie.forteaux@developpement-durable.gouv.fr |

Où se procurer le DOCOB :

http://www.driee.ile-de-france.developpement-durable.gouv.fr/IMG/pdf/DOCOB_Montereau_VF_cle575313.pdf

Autres Sources d'information :

- Ministère en charge de l'environnement : <http://www.developpement-durable.gouv.fr/-Natura-2000,2414-.html>
- DRIEE Ile-de-France : <http://www.driee.ile-de-france.developpement-durable.gouv.fr/reseau-natura-2000-r171.html>
- <http://seine-et-marne.n2000.fr/natura-2000-en-seine-et-marne/la-carriere-saint-nicolas>
- site de la structure porteuse / animateur : <http://www.anvl.fr/pro-natura-ile-de-france/pro-natura-ile-de-france/>

Fiche créée le : / par : 30/11/2014 par Marion Parisot Laprun et Christophe Parisot

Fiche mise à jour le :